

# Analyse des résultats

## *AO Autoconsommation – Tranche 7*

Installations EnR en autoconsommation de capacité entre 100 kW et 1 MW

# AO Autoconsommation Tranche 7 – Contexte

Nous analysons les résultats de la 7<sup>ème</sup> tranche de l'AO autoconsommation, sous-souscrite à l'image des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> tranches

Le mécanisme d'Appel d'offres « Autoconsommation » a été mis en place afin de développer les installations de puissance intermédiaire en autoconsommation. Cet appel d'offres vise donc les installations renouvelables dont tout ou partie de la production est autoconsommée, et dont la puissance est comprise entre 100 kW et 1 MW.

Officialisé le 17 mars 2017, cet appel d'offres visait initialement un volume total de 450 MW sur 3 ans et sur 9 périodes de candidatures, soit un volume annuel de 150 MW sur 3 tranches chaque année. Suspendu en avril 2019 suite à la sous-souscription de plusieurs tranches, l'appel d'offres a été relancé en juin 2019 avec des **tranches moins importantes** (25 MW au lieu de 50 MW) mais **plus nombreuses** (12 tranches au total au lieu de 9).

Nous analysons ici les résultats **de la septième tranche de l'AO autoconsommation, publiés le 1er avril 2020**. Cet appel d'offres a été **sous-souscrit**. Afin de mieux coller aux volumes déposés, la CRE a réduit le volume appelé pour la prochaine tranche à 20 MW.

## Périmètre des AO autoconsommation

Puissance	<b>100 kW – 1 MW</b>
Type	Installations EnR en autoconsommation
Notation	<b>Prime (sur 100 points)</b> avec $0 < P < 25$ €/MWh

## Caractéristiques des projets lauréats

Nombre de dossiers	<b>30</b>
Puissance attribuée	11,8 MW (pour 25 MW appelés)
Prime moyenne	15,97 €/MWh

## Une septième tranche sous-souscrite

Cette **septième tranche** est **sous-souscrite** : sur 25 MW appelés, seuls 11,8 MW ont été attribués. Cette sous-souscription pourrait apparaître comme une surprise puisqu'elle donne suite au succès de la sixième tranche, qui incarnait la refonte de l'appel d'offres, avec une souscription de 125%. En réalité, **ces appels d'offres ont principalement connu la sous-souscription**. Seules les première et septième tranches ont vu l'entièreté de leur volume-cible alloué.

Dans son arrêté du 21 novembre 2019, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) augmentait le plafond des installations en autoconsommation collective à 3 MW. Il projette désormais de porter ce plafond à 5 MW par dérogation\*. La CRE, quant à elle, semble camper sur ses positions en maintenant le seuil de capacité de 1 MW pour ses appel d'offres, estimant que le nouveau seuil de capacité suggéré par le MTES méconnaissait « la réalité des configurations des réseaux électriques ». **Une augmentation du seuil de capacité** pourrait représenter une **piste pour les futurs débouchés des AO autoconsommation**.

\* « Une nouvelle extension de l'autoconsommation collective », *Green Univers*, 15 avril 2020



# AO Autoconsommation Tranche 7 - Lauréats

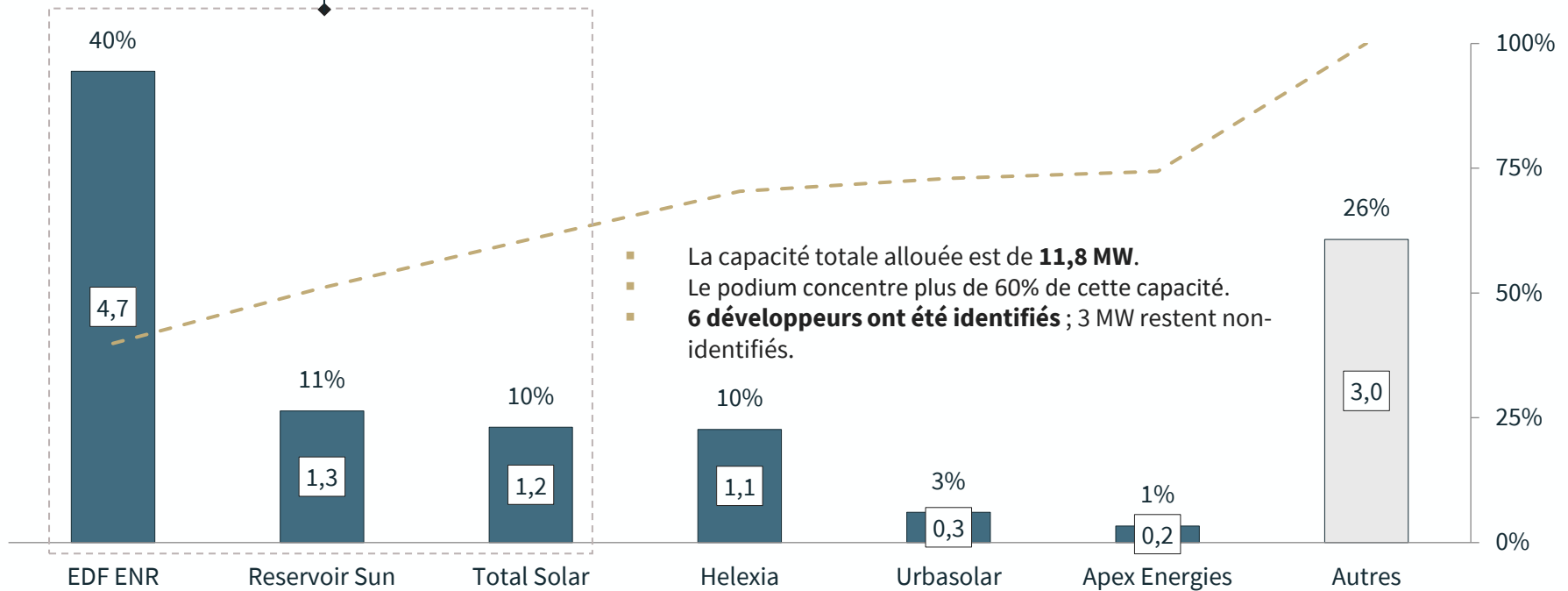
La capacité totale allouée pour cette tranche est de 11,8 MW pour 6 développeurs identifiés

## AO Autoconsommation tranche 7 - Puissance par développeur (en MW)

SOURCE : ANALYSE FINERGREEN



- EDF ENR arrive en tête de cet appel d'offres avec 4,7 MW.
- Reservoir Sun suit avec 1,3 MW remportés.
- Enfin, Total Solar complète le podium avec 1,2 MW.



- La capacité totale allouée est de **11,8 MW**.
- Le podium concentre plus de 60% de cette capacité.
- 6 développeurs ont été identifiés** ; 3 MW restent non-identifiés.

N.B. 1 : 3,0 MW n'ont pas encore été attribués dans le cadre de cette analyse car les développeurs n'ont pas pu être identifiés. Merci de nous contacter si vous souhaitez apporter de nouvelles informations.

N.B. 2 : Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.



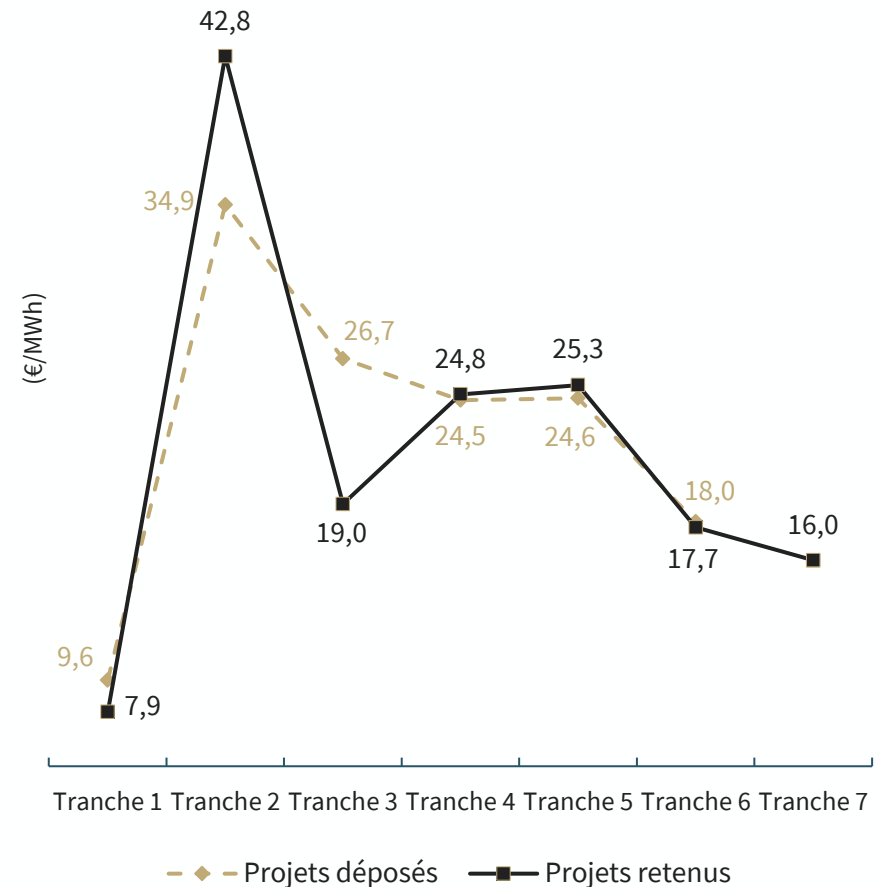
# AO Autoconsommation Tranche 7- Analyse

Malgré la sous-souscription, la prime moyenne des projets retenus a chuté de près de 10% depuis la dernière tranche

## Commentaires

- La CRE n'ayant pas encore partagé son rapport de synthèse sur cette 7<sup>ème</sup> tranche, nous n'avons pas d'information sur des éventuels projets non retenus lors de cet appel d'offres et le cas échéant, sur le niveau de prime moyenne pour les projets déposés. Finergreen mettra à jour ce rapport lors de la sortie du rapport de synthèse de la CRE.
- La prime moyenne pour les projets retenus a atteint 15,97 €/MWh, le niveau de tarif le plus bas depuis la 1<sup>ère</sup> tranche. Pour autant, cette prime reste bien loin du niveau atteint lors de la 1<sup>ère</sup> tranche (prime inférieure à 10 €/ MWh).
- Cette 7<sup>ème</sup> tranche est donc la troisième tranche de chute consécutive des primes (avec les tranches 5 et 6). Globalement sur ces 3 tranches, la prime a chuté de près de 37% avec une chute de près de 10% lors de cette 7<sup>ème</sup> tranche.
- Le succès de la 6<sup>ème</sup> tranche, après la suspension de l'Appel d'Offres avant l'été 2019 puis sa reprise avec des volumes réduits, pouvait apparaître comme un signal positif pour le marché de l'autoconsommation. Malheureusement, la sous-souscription de cette septième tranche laisse penser que ce marché n'a, en réalité, toujours pas trouvé son rythme de croisière.

## Evolution des primes à l'autoconsommation



# Contacts

*N'hésitez pas à nous contacter !*



**Arthur OMONT**  
Associate

M. +33 (0) 7 81 34 61 40  
aom@finergreen.com



**Bastien MARTINEZ**  
Analyst

M. +33 (0) 7 60 03 29 06  
bma@finergreen.com



**Julien MENAUT**  
Analyst

M. +33 (0) 6 69 97 49 48  
jme@finergreen.com





FINERGREEN

